

LANGUE ET CULTURE ANCIENNES

ÉPREUVE ÉCRITE COMMUNE VERSION LATINE

Sophie Aubert-Baillet, Laetitia Ciccolini, Isabelle David, Pierre Descotes,
Aline Estèves, Frédérique Fleck, Sylvie Laigneau-Fontaine, Catherine Notter

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures

La version proposée aux candidats de l'épreuve commune du concours 2016 était extraite du neuvième livre des *Histoires* de Quinte-Curce (IX, 3, 5-11) : il s'agissait d'un passage au discours direct, dans lequel le porte-parole de l'état-major d'Alexandre tentait de convaincre son général de ne pas poursuivre plus avant ses conquêtes, arguant de la fatigue et du dénuement extrêmes de ses troupes, au terme de longues années de combat. Tout en ne présentant pas de difficultés majeures, la version permettait de mettre à l'épreuve les connaissances morphologiques et syntaxiques des candidats, en exigeant une analyse rigoureuse de la construction des propositions, et en particulier une étude précise des formes verbales. En cela, le texte a rempli son office en permettant au jury de départager sans difficulté les copies.

Les premières phrases du texte rappelaient à Alexandre le courage et la fidélité dont ont toujours fait preuve ses troupes, et dont elles n'ont pas l'intention de se départir, malgré leur épuisement. Une analyse attentive des formes verbales était indispensable dès la première phrase, qui ne pouvait être comprise que si l'on repérait l'opposition entre le subjonctif *prohibeant* et l'indicatif *prohibent* (la construction *prohibere aliquem* ou *aliquid ab* + ablatif était bien précisée dans le dictionnaire) ; la ponctuation devait ensuite aider les candidats à comprendre l'emploi de ce subjonctif dans une proposition principale. Ce n'est pas là une règle immuable à appliquer systématiquement, mais en l'occurrence l'emploi du même verbe *prohibere* dans le texte latin devait engager les candidats à chercher un équivalent unique dans leur traduction française. La phrase suivante exigeait d'être construite avec rigueur. Relevons tout d'abord deux points grammaticaux qui ont souvent posé problème : tout d'abord, l'adjectif possessif substantivé *tuis* ne devait pas être confondu avec le pronom personnel *tibi* ; il était ensuite important de repérer le datif de possession qui structurait la proposition principale – cette tournure grammaticale est sans doute bien connue des candidats, mais elle est parfois mal identifiée en contexte. La difficulté syntaxique majeure se trouvait dans la seconde partie de la phrase : les infinitifs *ire*, *pugnare*, *periclitari* et *commendare* développaient *animus* ; il convenait en particulier de bien identifier la fonction de *ire*, qui ne complétait pas *iusseris*, mais régissait la subordonnée introduite par le relatif de lieu *quo*. Le temps de *iusseris* devait être analysé précisément,

mais le futur antérieur latin pouvait tout à fait être traduit, ici, par un futur (« là où tu l'ordonneras »).

Une lecture attentive du dictionnaire éclairait enfin la construction du verbe *commendare*. Le jury sait combien la tension d'une épreuve peut porter à la précipitation lors de la consultation du dictionnaire ; mais les candidats doivent commencer par analyser les formes et construire les propositions avant de s'aider de leur dictionnaire, pour ne pas se précipiter sur des formes qui ressemblent à celles que porte le texte latin. Dans ce passage par exemple, c'est seulement après avoir analysé l'ablatif *sanguine nostro*, le datif *posteritati* et enfin l'accusatif *nomen tuum* que l'on pouvait pleinement exploiter l'article *commendare* du dictionnaire, et y trouver la construction du verbe avec un complément d'objet direct, un complément d'attribution et un complément de moyen. La troisième phrase nous permet d'insister de nouveau sur la nécessité de porter une attention toute particulière à l'analyse des formes verbales : même si Coenus promet effectivement à Alexandre que ses soldats continueront à le suivre, *sequimur* (attention à la confusion, fréquente, sur le sens des verbes déponents) comme *antecedimus* ne sauraient être traduits par des futurs. La subordonnée introduite par *utcumque* a posé des difficultés aux candidats, en raison de la tournure au double datif *cordi esse alicui*, « tenir à cœur à quelqu'un », pourtant bien expliquée par le dictionnaire.

Après ces protestations de fidélité, Coenus entre dans le vif du sujet. La subordonnée introduite par *si* était construite autour de l'opposition entre *uoces fictas* et (*uoces*) *necessitate expressas* ; la construction de la proposition principale posait une difficulté réelle : il fallait tout d'abord identifier la seconde personne de l'impératif *praebe*, dont le COD était *propitias aures*, puis reconnaître dans *secutis* et *secuturis* deux participes substantivés de sens actif, compléments d'attribution au datif du verbe *praebe* et régissant eux-mêmes deux COD en facteur commun, *imperium* et *auspicium tuum*. Le risque était à l'évidence d'attribuer la même fonction aux trois accusatifs successifs (*propitias aures*, *imperium* et *auspicium*), mais on ne pouvait alors parvenir à aucun sens satisfaisant. C'est là un point de méthode important : il n'est pas absurde d'explorer une hypothèse (ici, le fait que *praebe* ait pour complément les trois substantifs à l'accusatif) ; mais lorsqu'on constate que cela ne permet pas de dégager un sens acceptable, il faut savoir prendre du recul, changer d'idée et chercher une construction plus satisfaisante.

L'adresse directe à Alexandre, signalée par le vocatif *rex*, a posé des problèmes de détail qui méritent d'être signalés : la traduction de *rerum* par « choses » ne peut être acceptée, et la plupart des candidats ont eu le mérite, avec des fortunes diverses, de chercher à expliciter ce substantif : « hauts faits », « exploits » pouvaient convenir, tout comme, plus simplement, « actions ». Notons également que le balancement rhétorique *non modo... sed etiam...*, pourtant très courant, a souvent posé problème (c'est une variante du mieux connu *non tantum... sed etiam...*).

Commence ensuite la liste des exploits accomplis par les troupes d'Alexandre, et qui démontrent autant leur courage qu'ils justifient leur fatigue : Coenus résume d'abord

ces hauts faits en une formule resserrée : la subordonnée introduite par le relatif indéfini *quidquid* est complément d'objet direct du verbe *implevimus*, tandis que le pronom lui-même est COD de l'infinitif *capere* ; le substantif *mortalitas* n'était pas aisé à traduire (le jury a par exemple accepté « la condition de mortel », ou plus simplement « les mortels ») – il fallait en tout cas éviter de le transposer par « la mortalité ». La phrase suivante posait une véritable difficulté syntaxique, que plusieurs candidats ont fort bien résolue : *emensis* devait être analysé comme le participe parfait de *emetior*, qui qualifie *nobis*, et a pour COD *maria terrasque* ; les deux datifs, *nobis* et *incolis*, complètent pour leur part l'adjectif *notus*. La suite exigeait quant à elle une analyse morphologique précise, qui a trop souvent fait défaut : *ultimo* ne pouvait qualifier *mundi*, malgré la proximité immédiate des deux termes ; *ire* ne saurait être une forme du substantif *ira*, et le verbe *paro* ne devait pas être confondu avec les proches *pareo* ou *pario*. De même, ce n'est pas parce qu'on lit deux termes proches sémantiquement (*Indiam* et *Indis*) qu'on peut attribuer à l'un le cas de l'autre : *Indiam* ne pouvait qu'être COD de *quaeris*, et *Indis* complément de *ignotam*.

L'évocation des habitants de l'Inde a posé des difficultés aux candidats : *degentes* a souvent été pris pour une forme dérivée de l'adjectif *degener, eris*, ce qui est strictement impossible. Il s'agissait d'un participe substantivé, pris au sens de « ceux qui vivent », COD de l'infinitif *eruerere* ; *expetis* devait être identifié comme le verbe principal – la proximité de l'adjectif *suus* ne devait pas engager à la prendre pour un datif ou ablatif pluriel. La construction de la subordonnée était délicate, mais une analyse logique rigoureuse a permis à de nombreux candidats de résoudre les difficultés : que l'on considère la subordonnée introduite par *ut* comme une consécutive ou une finale (les deux hypothèses étant recevables), celle-ci exige un verbe au subjonctif, qui ne peut être que *lustres*, et non l'indicatif *uidet*, lequel doit en conséquence dépendre de *quam* et avoir comme sujet *sol*. Il reste à trouver la fonction du substantif *uictoria*, qui ne peut être analysé comme un nominatif, puisque le verbe *lustres* est une seconde personne du singulier ; la seule possibilité restante est de considérer *uictoria* comme un ablatif, complément de moyen du verbe au subjonctif *lustres*. Relevons seulement, dans la phrase suivante, que *nostro* a posé aux candidats la même difficulté que *tuis* au début du texte : l'adjectif possessif ne doit pas être confondu avec le pronom personnel. Le premier (*animo tuo*) était complément de l'adjectif *digna* ; le second (*nostro*, avec *animo* sous-entendu), du comparatif *altior*, au sens de « trop élevé ».

Le second paragraphe décrivait l'état physique des soldats d'Alexandre, en reprenant l'opposition entre le courage du général et les limites que ses hommes ont atteintes – c'est cette opposition, entre les groupes *uirtus tua* et *nostra uis*, puis entre le futur *erit* et le présent *est*, enfin entre les deux groupes prépositionnels *in incremento* et *in fine*, qui structurait la première phrase. Deux analyses possibles ont été admises pour *intuere* (qui ne pouvait en tout cas pas être un infinitif), même si la plus convaincante en faisait un impératif et non un indicatif – on imagine en effet aisément Coenus joignant le geste à la parole, et montrant son armée à Alexandre en prononçant son discours. Beaucoup de

candidats ont buté sur le sens de *tot*, un mot pourtant fréquent, qui équivaut ici à *tam multis* et porte sur *vulneribus* et *cicatricibus*. La phrase suivante exigeait une analyse correcte de l’infinitif présent passif *subuehi* : *domestica* (sous-entendu *uestis*) devait être considéré comme le sujet de *non potest*, qui a pour complément *subuehi*. Enfin, *cultum* ne pouvait être traduit comme le complément d’objet direct de *degenerauimus*, mais faisait partie intégrante du groupe prépositionnel – c’est ici l’ordre des mots latins, qui entend mettre en valeur l’adjectif *externum* pour souligner combien est scandaleuse la déchéance des soldats d’Alexandre, qui a mis en difficulté les candidats. Les deux interrogatives directes permettent de distinguer deux manières d’exprimer la possession : la plus simple, avec le verbe *habeo*, n’a posé aucun problème aux candidats (même si l’interrogatif *quis* n’a pas toujours été identifié) ; en revanche, un nouveau datif de possession (*quotocuique lorica est ?*) a posé les mêmes problèmes que dans la première phrase du texte. Tout comme *praebe* un peu plus tôt, l’impératif *iube* n’a pas toujours été correctement identifié. Quant à l’infinitif présent passif *quaeri*, il a lui aussi été source de nombreuses confusions, notamment avec le verbe *queror*. Mais c’est surtout l’analyse de la fonction des interrogatives indirectes introduites par *quam multos* et *quid* qui a posé problème : on pouvait soit comprendre *quaeri* comme un passif impersonnel complété par les deux interrogatives, soit lire ces subordonnées comme les sujets de l’infinitif passif. Enfin, la dernière phrase ne posait pas de problèmes particuliers, une fois qu’on avait repéré l’opposition entre *victores* et *inopes* dans la première proposition, et identifié les compléments de cause *luxuria* et *bello* dans la seconde.

532 candidats effectivement présents ont choisi cette version ; si la moyenne de l’épreuve (10,07) est en léger recul par rapport à l’année dernière, un quart des copies obtiennent une note égale ou supérieure à 14/20 ; le jury a en outre été heureux de lire un nombre élevé d’excellentes traductions (44 candidats obtenant 18 et plus, dont 4 copies notées 20), manifestant une solide connaissance de la langue latine et un élégant usage de l’expression française, qui témoignent d’une préparation sérieuse à l’exercice toujours délicat de la version.

Nous voudrions, pour finir ce rapport et au risque de nous répéter ou d’énoncer des évidences, attirer l’attention des candidats sur quelques points grammaticaux qui ont régulièrement posé problème, et méritent en conséquence une attention particulière :

- Les infinitifs présents passifs (*quaeri*, *subuehi*) sont souvent mal identifiés.
- La conjugaison des impératifs pose visiblement problème, tant en latin qu’en français. On n’en rencontre certes pas dans tous les textes, mais une mauvaise identification de ces formes empêche généralement de saisir le sens de phrases entières (c’était le cas, dans ce texte, pour *iube*, *intuere*, *praebe*).

- Rappelons, de manière générale, qu'une juste construction syntaxique dépend pour une large part d'une analyse précise des formes verbales, que ce soit de leur voix (attention aux déponents pris pour des passifs), de leur mode (les emplois du subjonctif posent souvent des difficultés) ou de leur temps (les confusions sont fréquentes entre présent et parfait, ou entre imparfait et plus-que-parfait).
- Il faut bien distinguer les pronoms personnels (*ego, tu, nos, vos...*) des adjectifs possessifs, et être familier du mécanisme de substantivation de ces adjectifs.
- Tout comme les adjectifs, les participes peuvent être substantivés – au parfait (*emensis*) tout comme au présent (*degentes*).
- Les formes de *quis, quisquis, quisque* ont été source de nombreuses confusions. Il vaut donc la peine de revoir la morphologie et les emplois des pronoms-adjectifs.